

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 27 (2000)
Heft: 5

Artikel: soliswiss : avantages de la rente privée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912503>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avantages de la rente privée

La récente révision de l'AVS/AI facultative entraîne des modifications importantes des conditions de prévoyance pour les Suisseuses et Suisses de l'étranger. La prévoyance privée fournit des solutions avantageuses. Soliswiss, le Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger, en explique les principaux avantages.

Grâce à la garantie de la Confédération, Soliswiss est en mesure d'offrir à ses membres une assurance contre le risque politique. Soliswiss peut ainsi venir en aide à ses membres qui, sans faute de leur part, perdent leurs moyens d'existence en raison de guerres, troubles civils ou mesures coercitives générales. La société offre également des comptes d'épargne, des assurances maladie et une large palette de pro-

duits de prévoyance en collaboration avec des sociétés d'assurance suisses de premier plan.

Le système AVS en difficultés: vieillissement de la population, détérioration du climat social,

élévation de l'âge de la retraite sont parmi les thèmes qui donneront lieu à discussion à l'avenir.

Le 23 juin 2000, le Parlement suisse a accepté la révision de l'AVS/AI facultative – une décision

lourde de conséquences pour les Suisseuses et Suisses de l'étranger (voir article page 8).

Des solutions mesure

Un conseil personnalisé dans le domaine de la prévoyance peut rendre de grands services aux Suisseuses et Suisses de l'étranger. Soliswiss est en permanence en contact étroit avec les meilleures sociétés suisses d'assurance et sélectionne les offres les plus avantageuses pour ses membres.

La prévoyance privée au travers de Soliswiss apporte des avantages significatifs aux Suisseuses et Suisses de l'étranger:

- L'assuré peut déterminer librement le montant de ses contributions, le rythme de paiement et l'âge de sa retraite.
- Selon l'option choisie, le risque de décès peut être assuré.
- En cas de décès, le capital investi est restitué, même après le début de la période de versement des rentes (capital moins rentes perçues).
- Selon le type de contrat, le capital investi peut être emprunté à des conditions favorables, par exemple pour le financement d'un logement.
- Le placement peut être effectué en différentes monnaies: francs suisses, Euros ou US-Dollars.
- Le placement et les rentes sont libres de tout impôt en Suisse.
- Le conjoint (ou le partenaire) peut également être assuré, même s'il est étranger.
- Une assurance du risque politique est offerte gratuitement par Soliswiss.

(Veuillez remplir ce formulaire complètement et très lisiblement)

Veuillez m'envoyer, sans engagement de ma part, la documentation Soliswiss complète :

En: Allemand Français Italien Anglais Espagnol*

*Certains documents ne sont pas disponibles en espagnol. Veuillez cocher une langue de remplacement.

M. Mme

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance: . . . 19
jour mois année

Membre Soliswiss No. _____

Non-membre Soliswiss

Adresse: _____

Pays de résidence: _____

Tél.: _____ Fax: _____ e-mail: _____

A transmettre à:

Soliswiss, Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne, Tel. ++41 31 381 04 94,
Fax ++41 31 381 60 28 e-mail: info@soliswiss.ch Internet: www.soliswiss.ch

Soliswiss garantit en outre le choix des meilleures solutions individuelles grâce à un conseil individuel de haut niveau.